

# Avis d'enquête

COMMUNE d'OREE-D'ANJOU

: = : = : = : = : = : = : = : = : = : = :

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté municipal n°2019-08-FON en date du 26 avril 2019, Monsieur André MARTIN, Maire de la commune OREE-D'ANJOU, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique en vue de l'aliénation d'une portion du chemin rural de la Patricière (commune déléguée de Drain) et du déclassement d'une portion de domaine public Impasse des Chesneaux (commune déléguée de Saint Laurent des Autels).

A cet effet :

- Monsieur Jean-Yves RIVEREAU, cadre d'entreprise en retraite, a été désigné en qualité de Commissaire-enquêteur.
- L'enquête sera ouverte du 15 mai 2019 au 31 mai 2019 inclus.

Pendant la durée de l'enquête, des observations pourront être consignées sur les registres d'enquête à feuillets non mobiles déposés dans les mairies annexes de Saint Laurent des Autels et Drain. Un troisième exemplaire du dossier sera consultable dans les locaux des Services Municipaux d'Orée-d'Anjou situés au 4.rue des Noues – Drain – 49530 OREE-D'ANJOU. Pendant la durée de l'enquête prévue à l'article 1<sup>er</sup>, chaque personne intéressée pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur les registres ouverts à cet effet aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies :

- à Saint Laurent des Autels: le lundi et le jeudi de 9H00 à 12H15 et de 14H00 à 17H00, le mercredi et le vendredi de 9H00 à 12H15 et le samedi de 9H00 à 12H00,
- à Drain : le lundi de 14H00 à 17H00, le mardi et le mercredi de 9H00 à 12H15, le vendredi de 9H00 à 2h15 et de 14H00 à 17H00 et le samedi de 9H00 à 12H00,
- ou les adresser à Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête publique – Services Municipaux d'Orée-d'Anjou 4. Rue des Noues – Drain - 49530 OREE-D'ANJOU qui les annexera au registre,
- ou consulter le dossier aux Services Municipaux d'Orée-d'Anjou situés au 4.rue des Noues – Drain – 49530 OREE-D'ANJOU, le lundi, mardi, jeudi de 9H00 à 12H30 et de 14H00 à 17H00, le mercredi de 9H00 à 12H00 et le vendredi de 9H00 à 12H30 et de 14H00 à 16H00.

Monsieur Jean-Yves RIVEREAU se tiendra à la disposition du public le 15 mai 2019 de 09H00 à 12H15 à la mairie annexe de Saint Laurent des Autels – 1.place de l'Hôtel de ville – Saint Laurent des Autels – OREE-D'ANJOU et le 31 mai 2019 de 14H00 à 17H00 à la mairie annexe de Drain – 4.rue JFA Chenouard – Drain – OREE-D'ANJOU.

Les rapports et les conclusions du Commissaire-enquêteur pourront être consultés en mairie, à l'issue d'un délai de 30 jours après la clôture de l'enquête.

M. le Maire,  
André MARTIN